



Conseil communautaire

24 juin 2021

Rapport de présentation

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu de la séance du 27 mai 2021

Ressources

1. Rapport budgétaire : budgets supplémentaires et comptes administratifs
Rapporteur : monsieur Drogoz.....3
En présence de monsieur Laurand, trésorier à Morestel.
2. Election de représentants des Balcons du Dauphiné au Syndicat de Défense contre les Eaux du Haut Rhône (SYDCEHR)
Rapporteur : le président.....28
3. Election de représentants au Syndicat Intercommunal des Marais (SIM) de Morestel
Rapporteur : le président.....29
4. Election de représentants au Syndicat des eaux des Abrets et alentours
Rapporteur : le président.....30
5. Election de représentants au Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné (SYMBORD)
Rapporteur : le président.....31
6. Election de représentants au comité directeur de l'EPIC Tourisme
Rapporteur : le président.....32
7. Election d'un représentant au conseil d'exploitation de la régie des eaux des Balcons du Dauphiné
Rapporteur : le président.....33

Décisions prises par le président dans le cadre de sa délégation du 01/05/2021 au 31/05/2021

Environnement – transition écologique – cycles de l'eau

8. Contrat de relance et de transition écologique – CRTE
Rapporteur : monsieur Gehin.....35
9. Approbation des conditions financières relatives à la sortie de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné du Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND)
Rapporteur : monsieur Spitzner.....37
10. Demande d'adhésion au Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) de la région de Morestel pour la partie du territoire se retirant du SMND
Rapporteur : monsieur Spitzner.....38
11. Demande d'adhésion du SICTOM du Guiers au SICTOM de Morestel
Rapporteur : monsieur Spitzner.....39

Ingénierie et développement territorial

Décisions prises par le président dans le cadre de sa délégation du 01/05/2021 au 31/05/2021

Décisions prises par le bureau dans le cadre de sa délégation du 01/05/2021 au 31/05/2021

Services à la population

Décisions prises par le président dans le cadre de sa délégation du 01/05/2021 au 31/05/2021

Décisions prises par le bureau dans le cadre de sa délégation du 01/05/2021 au 31/05/2021

Questions diverses

I. Points à l'ordre du jour du conseil communautaire du 24 juin 2021

Ressources

1. Rapport budgétaire

→ Rapporteur : monsieur Drogoz, conseiller délégué en charge des finances

RAPPORT

Une interruption de séance est prévue avant l'approbation des comptes de gestion et l'adoption du compte administratif pour permettre à monsieur le trésorier de Morestel d'apporter des éléments sur la situation financière de la collectivité.

Introduction :

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné a adopté son budget primitif au mois de mars dernier en procédant à une reprise anticipée des résultats dans l'attente de la production des comptes de gestion et des comptes administratifs.

Les opérations comptables de fin d'exercice ayant été conduites à leur terme, le conseil communautaire doit approuver les comptes de gestion et les comptes administratifs. Les résultats de l'exercice 2020 doivent être affectés au budget 2021 dans le cadre du vote du budget supplémentaire.

Le présent rapport présente ces différents éléments.

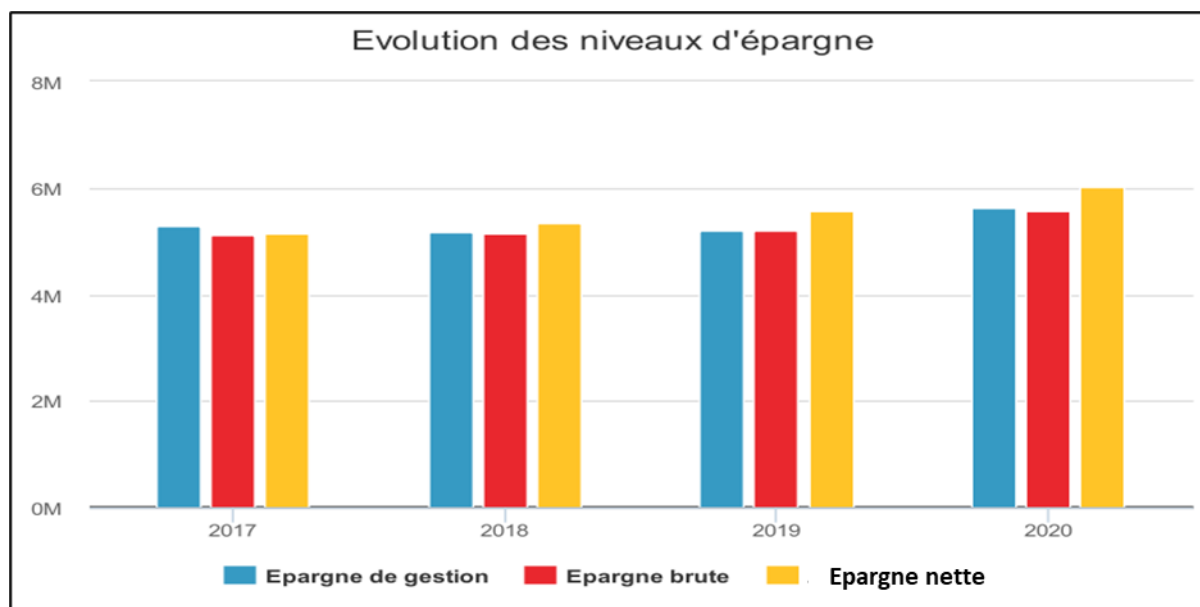
1/ Le budget principal

1.1/ Retour sur la situation financière du budget principal à l'issue de l'exercice 2020 : une situation financière saine.

L'analyse de la situation financière du budget général à l'issue de l'exercice budgétaire 2020 fait ressortir des niveaux d'épargne importants.

Ainsi, l'épargne de gestion, différence entre les recettes et les dépenses courantes s'établit à 5,6 millions d'euros, en hausse de 448 k€ par rapport à 2019.

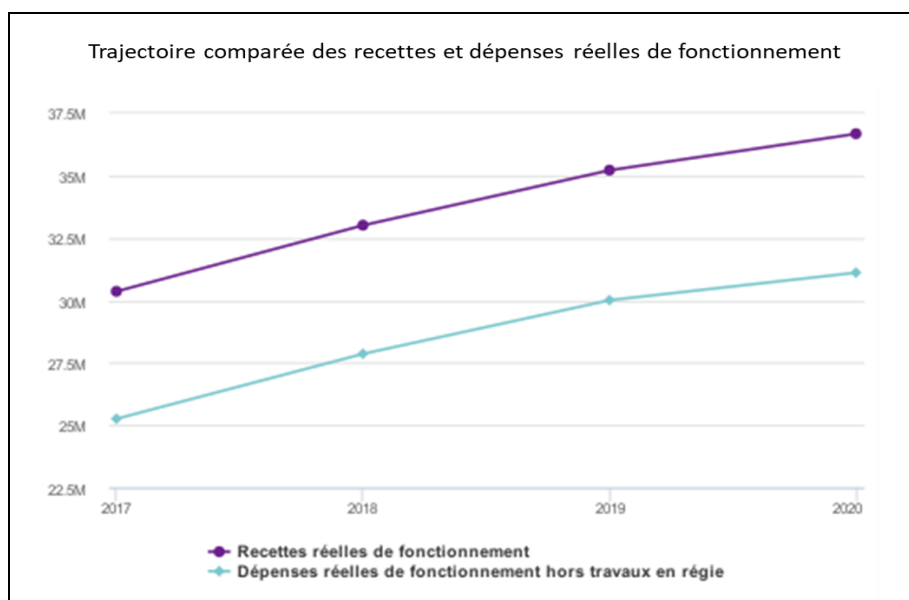
L'épargne nette est également en progression, se situant à 6 M€.



Cette situation résulte de l'effet combiné d'une progression des dépenses moins dynamique que celle des recettes.

Globalement, entre 2019 et 2020, les dépenses courantes ont augmenté de 992 k€ alors que dans le même temps, les recettes courantes progressaient de 1,44 M€.

La situation constatée après clôture définitive des comptes de l'exercice 2019 fait apparaître une épargne nette supérieur d'environ 600 k€ par rapport aux prévisions établies au moment du débat d'orientation budgétaire



La dette du budget général s'établissait à 1,94 M€. La capacité de désendettement¹ s'élève à 0,35 années.

1.2/ Le compte administratif

1.2.1/ Les dépenses de fonctionnement :

La hausse limitée des dépenses de fonctionnement tient d'abord à un niveau de mandatement des charges générales (chapitre 011) particulièrement bas en 2020. Par rapport à 2019, ces dernières ont connu un recul de 823 k€, en raison notamment de la crise du Covid.

Cette diminution est venue neutraliser en partie la hausse des charges de personnel et des autres charges de gestion.

Les charges de personnel (chapitre 012) sont en hausse de 1,43 millions d'euros en 2020 sous l'effet combiné des intégrations des personnels des structures enfance et petite enfance aux effectifs des Balcons du Dauphiné mais aussi des recrutements décidés en 2019 traduits en année pleine, et de ceux intervenus en 2020.

Ainsi, en 2020, les structures de Montalieu-Vercieu et des Avenières Veyrins-Thuellin ont été reprises en gestion directe par la communauté de communes ce qui a eu une conséquence sur le montant des charges de personnel. Au regard du nombre de structure désormais gérées, la communauté de communes a recruté une coordinatrice petite enfance et un responsable du service enfance. Enfin, des évolutions des capacités d'accueil et des temps de travail ont également eut une incidence sur ce chapitre. In fine, le montant des charges de personnels liés à cette montée en charge ont progressé de 901 k€

Par ailleurs, des décisions prises en 2019 et se traduisant en année pleine en 2020 mais aussi des décisions prises en 2020 ont eu comme conséquence de voir la masse salariale progresser de 529 k€.

On peut citer notamment le recrutement d'un directeur des services techniques, le renforcement des fonctions ressources et de l'ingénierie interne pour prendre en compte, notamment, la prise de compétence eau et assainissement. Des recrutements intervenus en cours d'année (environnement, développement économique).

Enfin, les autres charges de gestion, comprenant les subventions et participations versées à des organismes, ont connu une hausse de 388 k€.

Le niveau des réalisations par rapport aux prévisions est variable en fonction des chapitres budgétaires. Il reste cependant inférieur aux crédits inscrits de manière assez nette. Ainsi, les dépenses réelles de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 91,8 %, s'établissant à 30,94 M€ pour un montant voté de 33,7 M€.

En ce qui concerne le chapitre 011, des charges générales, le niveau des réalisations est très nettement en dessous des prévisions. Le caractère particulier de l'exercice 2020 explique en partie cette situation (COVID, décalage des élections). Une

¹ La capacité de désendettement permet de savoir combien d'années d'épargne sont nécessaires pour rembourser la totalité de la dette d'un budget. Elle doit s'apprécier sur plusieurs années.

autre partie de cet écart réside dans un niveau d'inscription au budget primitif 2020 nettement supérieur à la capacité structurelle des Balcons du Dauphiné à faire, en raison de ses moyens internes. Enfin, dans le cadre du changement de structuration budgétaire et pour repartir sur une base saine dans le nouveau système d'information financier, il n'y a pas eu de rattachement des charges à l'exercice 2020.

Pour ce chapitre, le niveau des réalisations est de 2,59 M€ pour des crédits votés à hauteur de 4,879 M€. Le taux de réalisation s'établit à 53,16%.

En ce qui concerne les charges de personnel, le niveau de réalisation est très proche des inscriptions. Le montant des dépenses est égal à 7,143 M€ pour une inscription budgétaire de 7,261 M€. Le taux d'exécution est proche de 98,4%.

Pour les autres charges de gestion courante, chapitre 65, qui enregistrent à la fois les subventions versées et l'ensemble des participations de la communauté de communes aux organismes publics (Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), syndicats intercommunaux...), le taux de réalisation est de 96,8%.

Enfin, en ce qui concerne le chapitre 014, atténuation de produits, qui enregistre pour l'essentiel le versement des attributions de compensation, le niveau de réalisation est proche de 100%.

Au final, les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 92,01%.

Dépenses de fonctionnement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
011	Charges à caractère général	4 499 777,00	4 879 777,00	2 594 740,68	53,2%
012	Charges de personnel	7 261 000,00	7 261 000,00	7 143 765,02	98,4%
014	Atténuations de produits	10 221 970,00	10 221 970,00	10 221 536,07	100,0%
65	Autres charges de gestion courante	11 215 761,15	11 340 761,15	10 985 178,33	96,9%
66	Charges financières	38 476,63	38 476,63	36 415,24	94,6%
67	Charges exceptionnelles	27 000,00	177 000,00	131 440,60	74,3%
042	Opération d'ordre de transfert entre les sections	1 522 184,25	1 672 184,25	1 635 041,48	97,8%
Total		34 786 169,03 €	35 591 169,03 €	32 748 117,42 €	92,01%

1.2.2/ Les recettes de fonctionnement :

Les recettes fiscales ont évolué de 890 k€ entre 2019 et 2020 en raison de la hausse du produit des impôts directs (+354 k€) mais aussi de l'harmonisation du taux de la TEOM, fixé à 10,25%, instaurant un taux unique sur le territoire des Balcons du Dauphiné tout en couvrant la hausse des participations aux syndicats de gestion des déchets (+288 k€). La communauté de communes a également intégré 200 k€ de produit fiscal supplémentaire non prévu par les notifications provisoires.

Les dotations et participations (chapitre 74) sont en évolution sensible (+516 k€) essentiellement du fait de l'intégration de nouvelles structures enfance et petite enfance, ce qui entraîne la perception directe des subventions de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Les produits de la tarification progressent faiblement sous l'effet des fermetures d'équipements liées au COVID, malgré la perception des recettes provenant des équipements nouvellement intégrés.

Le niveau des réalisations est sensiblement supérieur aux prévisions. Le montant des recettes réelles prévu budgétairement était de 36,03 M€. Or, 36,6 M€ de titres ont été émis, soit un taux de réalisation de 101,7 %.

Malgré un niveau de réalisation des produits des services inférieur de 300 k€ aux prévisions (effet COVID sur les recettes), le montant total titré est supérieur aux prévisions en raison de niveaux de réalisation sensiblement supérieurs aux crédits inscrits sur les chapitres 73 (impôts et taxes) et 74 (dotations et participations).

En ce qui concerne le chapitre 73, le taux de réalisation s'est établi à 101,3%. L'écart est essentiellement lié à un niveau d'encaissement plus important que prévu sur la taxe de séjour (+37 k€) et par la présence d'un rôle supplémentaire de fiscalité (+338 k€). Le rôle supplémentaire correspond à des bases fiscales non recensées par les services de l'état en début d'année. Elles sont prises progressivement et font l'objet d'un versement en cours d'année.

En ce qui concerne le chapitre 74, les inscriptions au moment du budget primitif 2020 avaient été particulièrement prudentes, en particulier en ce qui concernait les participations de la CAF. In fine, plus de 496 k€ de recettes supplémentaires aux inscriptions ont été perçues.

Recettes de fonctionnement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
70	Produits des services	1 267 860,00	1 267 860,00	966 962,61	76,27%
73	Impôts et taxes	27 387 519,00	27 434 277,00	27 813 675,18	101,38%
74	Subventions et participations	6 825 311,00	7 118 351,00	7 618 054,06	107,02%
75	Autres produits de gestion courante	134 724,00	134 724,00	129 050,15	95,79%
77	Recettes exceptionnelles	8 600,00	8 600,00	95 534,82	1110,87%
013	Atténuations de charge	70 000,00	70 000,00	53 612,79	76,59%
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 660 121,97	1 660 121,97	1 660 121,97	100,00%
Total		37 354 135,97 €	37 693 933,97 €	38 337 011,58 €	101,71%

1.2.3/ Les dépenses d'investissement :

Les dépenses réelles s'établissent à 5,951 M€ pour un total inscrit de 24,37 M€. Ce niveau de réalisation témoigne de la situation particulière de la section d'investissement qui comporte un excédent structurel. Ceci conduit à prévoir une enveloppe prévisionnelle de crédits d'équipement non consommés à l'issue de l'exercice. Par ailleurs, les inscriptions budgétaires en dépenses étant volontaristes au regard des capacités des Balcons du Dauphiné à mener les projets envisagés, le niveau de réalisation reste faible. Enfin, en 2020, il n'y a pas eu de restes à réaliser enregistrés. Lorsque cela était nécessaire, les sommes engagées non mandatées en 2020 ont été réinscrites en 2021.

Ces éléments combinés expliquent que le taux de réalisation n'est que de 24,37 %. Ce taux a vocation à s'améliorer au fur et à mesure que des opérations d'investissements seront réalisées et que la communauté de communes se dotera des capacités de mise en œuvre.

Les principales dépenses ont porté sur les travaux (4,4 M€) et notamment :

- La fin des travaux sur la Viarhônga (2 M€)
- La fin des travaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) de Montalieu-Vercieu (1,28 M€)
- Le démarrage des travaux du siège communautaire d'Arandon-Passins (666 k€).

Par ailleurs, 490 k€ ont été dépensés au chapitre 21 avec notamment comme objet l'acquisition de la maison Paradis (188 k€) et l'acquisition de matériel informatique (145 k€).

Enfin, 567 k€ de subventions d'équipement ont été versés dont 494 k€ au titre de la participation au très haut débit, auprès du Département et 54 k€ au titre du Programme Local de l'Habitat (PLH).

Le montant des dépenses d'investissement s'élève au total à 5,95 M€.

Dépenses d'investissement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
13	Subventions d'investissements	162 400,00	162 400,00	85 728,80	-47,21%
16	Emprunt	190 780,26	190 780,26	188 671,52	-1,11%
20	Immobilisations incorporelles	649 728,00	829 728,00	188 200,00	-77,32%
21	Immobilisations corporelles	3 019 530,50	3 019 530,50	490 202,01	-83,77%
23	Immobilisations en cours	18 851 498,46	18 046 296,46	4 424 541,69	-75,48%
26	Participations et créances	12 000,00	12 000,00	6 000,00	-50,00%
27	Autres immobilisations financières	279 033,37	589 033,37	0,00	-100,00%
458106	Opération pour compte de tiers	77 000,00	77 000,00	0 €	-100,00%
204	Subventions d'investissement versées	1 449 000,00	1 449 000,00	567 893,52 €	-60,81%
Total		24 690 970,59 €	24 375 768,59 €	5 951 237,54 €	24,41%

1.2.4/ Les recettes d'investissement :

Celles-ci sont majoritairement composées des subventions d'équipements reçues (2,16 M€) de l'affectation des résultats 2019 en réserve (2 M€).

Le montant total des recettes réelles d'investissement s'établit à 5,7 M€ à quoi il convient d'ajouter les recettes d'ordre et la reprise du résultat d'investissement 2019 soit un total de 17,91 M€.

Recettes d'investissement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
024	Produit de cessions	1 250 000,00	1 250 000,00	0,00	-100,00%
040	Opération d'ordre de transfert entre les sections	1 522 184,25	1 672 184,25	1 635 041,48	-2,22%
10	Dotation et fonds diverses en réserves	856 000,00	856 000,00	797 131,87	-6,88%
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00%
13	Subventions d'investissement	4 900 109,00	4 900 109,00	2 165 243,40	-55,81%
458206	Opération pour compte de tiers	77 000,00	77 000,00	0,00	-100,00%
16	Emprunt et dettes	0,00	0,00	1 145,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	77 000,00	0,00	-100,00%
27	Autres immobilisations financières	880 030,84	880 030,84	660 030,84	-25,00%
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	91 544,66	
001	Solde de la section d'investissement reporté	10 560 679,56	10 560 679,56	10 560 679,56	0,00%
Total		22 046 003,65 €	22 273 003,65 €	17 910 816,81 €	80,41%

1.2.5/ Les résultats du compte administratif :

Pour le budget général, des recettes conséquentes ont été enregistrées lors des opérations de régularisation en fin d'exercice, en fonctionnement comme en investissement, avec comme conséquence une modification sensible du résultat provisoire qui s'en trouve amélioré.

Ainsi, en fonctionnement, l'excédent de l'exercice est en hausse de 592 621,87 € par rapport au résultat anticipé. Pour l'essentiel, il s'agit de l'intégration de participations de la CAF qui ont tardé à être régularisées en raison de l'absence de notification précise, la caisse ne délivrant plus les pièces qui jusqu'alors permettaient de faciliter l'émission des titres de recettes.

En investissement, ce sont des subventions d'équipement qui ont été intégrées budgétairement. L'excédent d'investissement s'en trouve revalorisé de 548 463,20 €.

En synthèse,

- Le résultat définitif de la section de fonctionnement s'établit à 5 588 894,16 €
- L'excédent d'investissement s'établit à 11 959 579,27 €.

2/ Les budgets annexes économie :

2.1/ Le budget annexe zones d'activités du Pays des Couleurs

Dépenses de fonctionnement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
011	Charges à caractère général	106 160,00	106 160,00	17 145,03	16,2%
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	1 000,00	0,00	0,0%
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	4 000,00	0,00	0,0%
042	Opération d'ordre de transfert entre les sections	4 250 330,09	4 250 330,09	4 250 330,09	100,0%
002	Résultat de fonctionnement reporté	6 612,42	6 612,42	6 612,42	100,0%
023	Virement à la section d'investissement	86 697,49	86 697,49	0,00	0,0%
Total		4 454 800,00 €	4 454 800,00 €	4 274 087,54 €	95,9%

Recettes de fonctionnement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
70	Produits des services	377 366,00	377 366,00	1 117 266,53	296,07%
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,30	
042	Opération d'ordre de transfert entre les sections	4 077 434,00	4 077 434,00	3 242 808,59	79,53%
Total		4 454 800,00 €	4 454 800,00 €	4 360 075,42 €	97,87%

Dépenses d'investissement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
16	Emprunt	660 030,84	660 030,84	660 030,84	100,00%
040	Opération d'ordre de transfert entre les sections	4 077 434,00	4 077 434,00	3 242 808,59	79,53%
Total		4 737 464,84 €	4 737 464,84 €	3 902 839,43 €	82,38%

Recettes d'investissement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
040	Opération d'ordre de transfert entre les sections	4 250 330,09	4 250 330,09	4 250 330,09	100,00%
021	Virement de la section d'investissement	86 697,49	86 697,49	0,00	0,00%
001	Solde de la section d'investissement reporté	400 437,26	400 437,26	400 437,26	100,00%
Total		4 737 464,84 €	4 737 464,84 €	4 650 767,35 €	98,17%

Il convient de relever que les recettes de fonctionnement font état d'un montant de 1 117 266.53 € correspondant à des ventes de terrains réalisées sur l'année 2020 :

- Ventes de terrain sur la zone d'activités de l'Etang à Bouvesse-Quirieu à la société Chimirec pour 745 000 €, et à la société STNI pour 49 000 €
- Vente de terrain sur la zone d'activités du Perrier à la société SIGMA pour 173 000 €
- Ventes de terrain sur la zone d'activité La Crèche à Porcieu-Amblagnieu aux sociétés SCI des couleurs et SCI Bry'om pour 13 000 € et 12 000 €
- Vente de terrain sur la zone d'activité de Lancin à Courtenay à l'entreprise Bordel pour 92 600 €
- Vente de terrain sur la zone d'activité Mont Revolon à Montalieu-Vercieu à l'entreprise BEK pour 31 000 €

En synthèse,

- Le résultat définitif de la section de fonctionnement s'établit à 85 987,88 €
- L'excédent d'investissement s'établit à 747 927,92 €.

2.2/ Le budget annexe zones d'activités de l'Isle Crémieu

Dépenses de fonctionnement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
011	Charges à caractère général	85 600,00 €	85 600,00 €	25 904,65 €	30,3%
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,0%
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,0%
042	Opération d'ordre de transfert entre les sections	321 291,53 €	321 291,53 €	321 291,53 €	100,0%
023	Virement à la section d'investissement	269 851,64 €	269 851,64 €	0,00 €	0,0%
Total		682 743,17 €	682 743,17 €	347 196,18 €	50,9%
Recettes de fonctionnement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
70	Produits des services	636 315,00 €	636 315,00 €	516 715,00 €	81,20%
75	Autres produits de gestion courante		0,00 €	0,07 €	
042	Opération d'ordre de transfert entre les sections	45 066,53 €	45 066,53 €	45 066,53 €	100,00%
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 361,64 €	1 361,64 €	1 361,64 €	100,00%
Total		682 743,17 €	682 743,17 €	563 143,24 €	82,48%
Dépenses d'investissement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
16	Emprunt	975 237,23 €	975 237,23 €	0,00 €	0,00%
040	Opération d'ordre de transfert entre les sections	45 066,53 €	45 066,53 €	45 066,53 €	100,00%
Total		1 020 303,76 €	1 020 303,76 €	45 066,53 €	4,42%
Recettes d'investissement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	14 871,53 €	
040	Opération d'ordre de transfert entre les sections	321 291,53 €	321 291,53 €	321 291,53 €	100,00%
021	Virement de la section d'investissement	269 851,64 €	269 851,64 €	0,00 €	0,00%
001	Solde de la section d'investissement reporté	429 160,59 €	429 160,59 €	429 160,59 €	100,00%
Total		1 020 303,76 €	1 020 303,76 €	765 323,65 €	75,01%

Il convient de relever que les recettes de fonctionnement font état d'un montant de 516 715 € correspondant à des ventes de terrains réalisées sur l'année 2020 :

- Ventes de terrain sur le parc d'activités de Buisson Rond à Villemoirieu à la société DIZI IMMO pour 107 850 € et à la société JB IMMO pour 361 825 €
- Vente de terrain sur la zone d'activités les Petites Champagnes à Hières-sur-Amby à la société SCI du Bonheur pour 47 040 €.

En synthèse,

- Le résultat définitif de la section de fonctionnement s'établit à 215 947,06 €
- L'excédent d'investissement s'établit à 720 257,12 €.

2.3/ Le budget annexe zones d'activités du Rondeau

Dépenses de fonctionnement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
011	Charges à caractère général	1 351 862,00	1 351 862,00	25 068,00	1,9%
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	1 000,00	0,00	0,0%
66	Charges financières	4 000,00	4 000,00	0,00	0,0%
042	Opération d'ordre de transfert entre les sections	1 696 511,00	1 696 511,00	0,00	0,0%
Total		3 053 373,00 €	3 053 373,00 €	25 068,00 €	0,8%

Recettes de fonctionnement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
70	Produits des services	666 650,00	666 650,00	297 450,00	44,62%
75	Autres produits de gestion courante			0,40	
77	Recettes exceptionnelles	617 055,18	617 055,18	0,00	0,00%
042	Opération d'ordre de transfert entre les sections	1 692 832,00	1 692 832,00	0,00	0,00%
002	Résultat de fonctionnement reporté	76 835,82	76 835,82	76 835,82	100,00%
Total		3 053 373,00 €	3 053 373,00 €	374 286,22 €	12,26%

Dépenses d'investissement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
16	Emprunt	3 679,00	3 679,00	0,00	0,00%
040	Opération d'ordre de transfert entre les sections	1 692 832,00	1 692 832,00	0,00	0,00%
Total		1 696 511,00 €	1 696 511,00 €	0,00 €	0,00%

Recettes d'investissement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
040	Opération d'ordre de transfert entre les sections	1 696 511,00	1 696 511,00	0,00	0,00%
Total		1 696 511,00 €	1 696 511,00 €	0,00 €	0,00%

Le résultat de fonctionnement repris de façon anticipée au budget primitif n'a pas évolué, s'élevant à 349 218,22 €.

2.4/ Le budget annexe construction location de bâtiments industriels :

Dépenses de fonctionnement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
011	Charges à caractère général	17 434,00	17 434,00	9 575,00	54,9%
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	5 000,00	0,28	0,0%
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	5 000,00	0,00	0,0%
042	Opération d'ordre de transfert entre les sections	604 220,13	604 220,13	534 313,13	88,4%
002	Résultat de fonctionnement reporté	158 766,96	158 766,96	158 766,96	100,0%
Total		790 421,09 €	790 421,09 €	702 655,37 €	88,9%
Recettes de fonctionnement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
75	Autres produits de gestion courante	77 198,00	77 198,00	49 373,85	63,96%
77	Recette exceptionnelles	566 905,96	566 905,96	355 150,00	62,65%
042	Opération d'ordre de transfert entre les sections	146 317,13	146 317,13	146 317,13	100,00%
Total		790 421,09 €	790 421,09 €	550 840,98 €	69,69%
Dépenses d'investissement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
16	Emprunt	224 000,00	224 000,00	3 114,06	1,39%
23	Immobilisations en cours	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00%
040	Opération d'ordre de transfert entre les sections	146 317,13	146 317,13	146 317,13	
001	Solde de la section d'investissement reporté	502 936,37	502 936,37	502 936,37	100,00%
Total		883 253,50 €	883 253,50 €	652 367,56 €	73,86%
Recettes d'investissement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
040	Opération d'ordre de transfert entre les sections	604 220,13	604 220,13	534 313,13	88,43%
16	Emprunt	279 033,37	279 033,37	0,00	0,00%
Total		883 253,50 €	883 253,50 €	534 313,13 €	60,49%

Il s'agit de la location des bâtiments industriels sur la zone d'activités Mont-Revolon à Montalieu-Vercieu et sur la zone du Bert aux Avenières Veyrins-Thuellin.

En synthèse,

- Le déficit de la section de fonctionnement s'établit à 151 814,39 €
- Le déficit d'investissement s'établit à 118 054,43 €.

3/ Les budgets de l'eau et de l'assainissement :

3.1/ Le budget de l'assainissement en régie :

3.1.1/ Situation financière :

Le budget de l'assainissement géré en régie dégage une épargne de gestion égale à 1,776 M€ pour cette première année d'exercice de la compétence.

L'épargne nette s'élève à 1,14 M€. La dette sur ce budget s'élevait à 11,59 M€ au 31 décembre 2020.

La capacité de désendettement² est de 6,64 années, ce qui reste mesuré.

3.1.2/ Le fonctionnement :

Le budget de fonctionnement a été réalisé à hauteur de 64,6% avec des disparités par chapitre.

Ainsi, les charges générales ont été mandatées à hauteur de 968 k€ soit un taux de réalisation de 83,5%. Les charges de personnel, portées par le budget de l'eau et refacturées par celui-ci au budget de l'assainissement ont été exécutées à 100%.

En ce qui concerne la dotation aux amortissements (chapitre 042), elle est sensiblement inférieure aux prévisions en raison de l'absence d'intégration à l'actif du trésorier des immobilisations d'un certain nombre de gestionnaires.

Dépenses de fonctionnement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
011	Charges à caractère général	1 159 849,00	1 159 849,00	968 751,59	83,5%
012	Charges de personnel		731 849,00	731 849,00	100,0%
014	Atténuations de produits	229 000,00	229 000,00	114 405,00	50,0%
65	Autres charges de gestion courante	755 842,00	23 993,00	182,80	0,8%
66	Charges financières	342 014,00	342 014,00	289 375,78	84,6%
67	Charges exceptionnelles	58 320,00	58 320,00	0,00	0,0%
042	Opération d'ordre de transfert entre les sections	1 432 292,00	1 732 292,00	658 537,35	38,0%
Total		3 977 317,00 €	4 277 317,00 €	2 763 101,52 €	64,6%

En ce qui concerne les recettes, le niveau de réalisation est égal à 87,86% ; il atteint 98,27% du montant prévu pour les produits du service (redevance assainissement pour l'essentiel).

L'autre élément significatif concerne les recettes d'ordre. Pour les mêmes raisons qu'en dépenses, le transfert des subventions au compte de résultat enregistré au chapitre est très nettement inférieur à ce qu'il devrait être. Sur ce chapitre, le niveau de réalisation est de 5,95%.

En dépenses comme en recettes, un travail doit être réalisé par la trésorerie avec l'appui des services de l'intercommunalité pour permettre l'intégration des éléments d'actif.

Recettes de fonctionnement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
70	Produits des services	3 541 103,00	3 541 103,00	3 479 834,12	98,27%
74	Subventions et participations	88 708,00	88 708,00	63 300,62	71,36%
75	Autres produits de gestion courante			3 968,16	
77	Recette exceptionnelles	41 950,00	274 774,43	234 226,25	85,24%
013	Atténuations de charge	5 250,00	5 250,00	0,00	0,00%
042	Opération d'ordre de transfert entre les sections	744 369,00	744 369,00	44 266,36	5,95%
002	Résultat de fonctionnement reporté		2 171 262,08	2 171 262,08	100,00%
Total		4 421 380,00 €	6 825 466,51 €	5 996 857,59 €	87,86%

² La capacité de désendettement permet de savoir combien d'années d'épargne sont nécessaires pour rembourser la totalité de la dette d'un budget. Elle doit s'apprécier sur plusieurs années.

3.1.3/ L'investissement :

En investissement, les dépenses ont été réalisées à hauteur de 47,72%.

En ce qui concerne les travaux, les réalisations s'élèvent à 49,43%. Les dépenses d'équipements ont porté sur les réseaux pour 2,6 M€ et pour 2,59 M€ sur les stations de traitement.

Pour les réseaux, on peut citer les principales opérations suivantes :

- Raccordement de la commune d'Arandon-Passins à la STEP de la Fouillouse: 645 k€
- Travaux de réhabilitation du réseau au Jonchay sur la commune de Saint Romain de Jalionas / RD 517 : 531 k€
- Transfert des effluents de Chozeau vers STEP du Girondan : 848 k€
- Réhabilitation rue du Port à Saint Romain de Jalionas : 266 k€
- Extension de réseau Perrières à Leyrieu : 204 k€

En ce qui concerne les travaux sur les stations :

- Travaux de sécurisation et d'extension de la STEP du Girondan à Saint Romain de Jalionas: 1,975 M€
- Réhabilitation de la lagune de Michalieu à Annoisin Chatelans + extension réseau : 519 k€

Dépenses d'investissement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
16	Emprunt	688 931,00	688 931,00	602 882,39	87,51%
040	Opération d'ordre de transfert entre les sections	744 369,00	744 369,00	44 266,36	5,95%
20	Immobilisations incorporelles	172 000,00	172 000,00	10 324,80	6,00%
21	Immobilisations corporelles	272 000,00	272 000,00	58 290,39	21,43%
23	Immobilisations en cours	10 003 623,64	10 523 547,05	5 201 996,30	49,43%
Total		11 880 923,64 €	12 400 847,05 €	5 917 760,24 €	47,72%

Les principales recettes d'investissement sont constituées par le FCTVA (553 K€), les résultats d'investissement des communes (69 k€) et l'amortissement des immobilisations (658 k€).

8,5 M€ d'emprunts étaient inscrits au budget primitif 2020 ; Cette inscription a été réduite à 4,5 M€ par voie de décision modificative au mois de décembre dernier. Toutefois, l'emprunt n'a pas été mobilisé sur l'exercice 2020.

Recettes d'investissement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
10	Dotations et fonds divers en réserves	156 029,00	225 298,37	622 513,01	276,31%
040	Opération d'ordre de transfert entre les sections	1 432 292,00	1 732 292,00	658 537,35	38,02%
13	Subventions d'investissement	1 333 728,00	1 333 728,00	44 081,00	3,31%
16	Emprunt	8 514 811,64	4 514 811,64	0,00	0,00%
021	Virement de la section d'exploitation	444 063,00	2 548 149,51	0,00	0,00%
001	Solde de la section d'investissement reporté		2 046 567,53	2 046 567,53	100,00%
Total		11 880 923,64 €	12 400 847,05 €	3 371 698,89 €	27,19%

3.1.4 / Les résultats du compte administratif

Le résultat de la section de fonctionnement s'établit à 3 233 756,07 €.

- Il comprend :
 - Le résultat de gestion 2020 pour 1,062 M€
 - Et le résultat des syndicats dissous pour 2,171 M€

En investissement : le besoin de financement est de 1 966 096,25 €

- **Il comprend :**
 - Le résultat de gestion 2020 pour -4,592 M€
 - Le résultat des syndicats dissous pour 2,046 M€
 - Le solde des restes à réaliser pour 579 K€

Les résultats sont identiques à celui du compte de gestion

3.2 / Le budget de l'eau en régie

3.2.1/ Situation financière

Le budget de l'eau géré en régie dégage une épargne de gestion égale à 2,213 M€ pour cette première année d'exercice de la compétence.

L'épargne nette s'élève à 2,15 M€. La dette au 31 décembre 2020 s'établissait à 6,17 M€.

La capacité de désendettement est de 2,47 années.

3.2.2/ Le fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 63,72% avec des disparités en fonction du chapitre.

Ainsi les charges générales ont été mandatées à hauteur de 52,8% du montant inscrit au budget. Les charges de personnels (portées par le budget de l'eau en régie puis refacturées au budget de l'assainissement) ont été réalisées à hauteur de 93,3%.

L'amortissement des immobilisations (chapitre 042) est, comme pour le budget de l'eau en régie très nettement inférieur aux prévisions pour les mêmes raisons qu'évoquées précédemment.

Dépenses de fonctionnement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
011	Charges à caractère général	1 729 900,00	1 729 900,00	912 902,48	52,8%
012	Charges de personnel	1 409 005,00	1 409 005,00	1 314 357,39	93,3%
014	Atténuations de produits	274 500,00	274 500,00	221 137,00	80,6%
65	Autres charges de gestion courante	54 320,00	54 320,00	1,40	0,0%
66	Charges financières	147 095,00	167 095,00	139 146,98	83,3%
67	Charges exceptionnelles	31 260,00	31 260,00	0,00	0,0%
042	Opération d'ordre de transfert entre les sections	1 261 603,00	1 461 603,00	667 156,57	45,6%
Total		4 907 683,00 €	5 127 683,00 €	3 254 701,82 €	63,47%

Les recettes ont été réalisées à hauteur de 93,13%. On notera un niveau de produits des services (factures d'eau pour l'essentiel) sensiblement supérieur au niveau des inscriptions (+400 k€).

A contrario, les opérations d'ordre sont en dessous des prévisions du fait de la non intégration des subventions à transférer au compte de résultat par le trésorier.

Comme pour l'assainissement, un travail devra être mené par ce dernier avec l'appui de la communauté de communes pour procéder à ces intégrations.

Recettes de fonctionnement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	3 032,26	
70	Produits des services	3 964 918,00	3 964 918,00	4 363 937,97	110,06%
74	Subventions et participations	1 500,00	1 500,00	0,00	0,00%
75	Autres produits de gestion courante	502 020,00	502 020,00	24 038,67	4,79%
77	Recette exceptionnelles	4 750,00	410 338,08	415 354,96	101,22%
042	Opération d'ordre de transfert entre les sections	660 911,00	660 911,00	271 296,67	41,05%
002	Résultat de fonctionnement reporté		1 225 181,73	1 225 181,73	100,00%
Total		5 134 099,00 €	6 764 868,81 €	6 299 810,00 €	93,13%

3.2.3/ L'investissement :

En investissement, les dépenses ont été réalisées à hauteur de 1,36 M€.

Les travaux ont été faiblement mandatés (14,29%) avec 529 k€ sur un total budgété de 3,7 M€. Cette somme comprend 301 k€ consacrés aux travaux sur les réseaux, 117 k€ dans les stations de traitement et 86 k€ et sur les réservoirs.

Parmi les principales dépenses en investissement,

- Travaux de renouvellement à Creys-Mépieu : 139 k€
- Travaux de réhabilitation sur le réservoir de Poisieu + réhabilitation du poste de distribution près Montiracle à Villemoirieu : 85 k€
- Réhabilitation réseau à Leyrieu : 68,9 k€.
- Création d'un réseau de distribution route de Crémieu à Annoisin-Chatelans : 16,2 k€

Dépenses d'investissement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
040	Opération d'ordre de transfert entre les sections	660 911,00	660 911,00	271 296,67	41,05%
041	Opérations patrimoniales	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00%
16	Emprunt	354 316,00	354 316,00	336 230,06	94,90%
20	Immobilisations incorporelles	228 000,00	228 000,00	49 112,79	21,54%
21	Immobilisations corporelles	339 700,00	339 700,00	174 900,70	51,49%
23	Immobilisations en cours	2 796 000,00	3 704 556,40	529 316,63	14,29%
27	Autres immobilisations financières		10 000,00	8 648,00	86,48%
Total		4 428 927,00 €	5 347 483,40 €	1 369 504,85 €	25,61%

Les recettes d'investissement sont constituées pour l'essentiel de l'amortissement des immobilisations (667 k€) et des excédents des communes transférés (856 k€) englobés au sein du chapitre 10.

L'emprunt inscrit n'a pas été mobilisé.

Recettes d'investissement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
040	Opération d'ordre de transfert entre les sections	1 261 603,00	1 461 603,00	667 156,57	45,65%
041	Opération patrimoniale	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00%
10	Dotation et fonds diverses en réserves	44 007,00	899 921,77	971 525,28	107,96%
13	Subventions d'investissement			34 559,00	
16	Emprunt	2 829 926,00			
23	Immobilisations en cours	13 000,00	13 000,00	0,00	0,00%
27	Autres immobilisations financières	3 975,00	3 975,00	0,00	0,00%
001	Solde de la section d'investissement reporté		1 281 797,82	1 281 797,82	100,00%
Total		4 202 511,00 €	3 710 297,59 €	2 955 038,67 €	79,64%

3.2.4/ Les résultats du compte administratif :

Le résultat de la section de fonctionnement s'établit à 3 051 112,33 €.

- **Il comprend :**
 - Le résultat de gestion 2020 pour 1,825 M€
 - Et le résultat des syndicats dissous pour 1,225 M€

En investissement : l'excédent d'investissement est égal à 509 353,26 €

- **Il comprend :**
 - Le résultat de gestion 2020 pour +303 k€
 - Le résultat des syndicats dissous pour +1,281 M€
 - Le solde des restes à réaliser pour -1,076 K€

Il est constaté un écart de résultat entre le compte de gestion et le compte administratif, les résultats du syndicat du Girondan ayant été intégrés par le trésor public sur le budget eau en régie alors qu'ils auraient dû l'être sur le budget eau en DSP.

Pour régulariser cet écart de comptabilité, l'affectation du résultat s'appuiera sur le compte de gestion.

En revanche, les résultats de la gestion 2020 résultant de la différence entre les titres et mandats émis sont identiques dans le compte administratif et le compte de gestion.

3.3 / Le budget de l'eau en Délégation de Service Public (DSP)

3.3.1/ Situation financière

Le budget de l'eau géré en DSP dégage une épargne de gestion égale à 0,40 M€ pour cette première année d'exercice de la compétence.

L'épargne nette s'élève à 0,40 M€. La dette est nulle sur ce budget.

3.3.2 / Le fonctionnement

En ce qui concerne ce budget le niveau de réalisation est très faible. Les mêmes remarques peuvent être faites en ce qui concerne les écritures d'ordre entre les sections.

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 1,08% (1,96 k€).

Dépenses de fonctionnement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
011	Charges à caractère général	54 024,00	54 024,00	1 996,00	3,7%
65	Autres charges de gestion courante	6 000,00	6 000,00	0,71	
66	Charges financières	1 500,00	1 500,00	0,00	
042	Opération d'ordre de transfert entre les sections	122 821,00	122 821,00	0,00	
Total		184 345,00 €	184 345,00 €	1 996,71 €	1,08%

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 404 k€, soit un niveau de réalisation de 99,76%.

Recettes de fonctionnement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
70	Produits des services	405 738,00	405 738,00	404 766,07	99,76%
042	Opération d'ordre de transfert entre les sections	25 220,00	25 220,00	0,00	
Total		430 958,00 €	430 958,00 €	404 766,07 €	93,92%

3.3.3 / L'investissement :

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 194 k€ et ont concerné uniquement le chapitre 23 travaux en cours. Il s'agit des travaux de mise en conformité du réservoir Prajot à Crémieu.

Dépenses d'investissement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
16	Emprunt	3 000,00	3 000,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00	50 000,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	41 214,00	41 214,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	580 000,00	1 060 494,15	194 961,65	18,38%
040	Opération d'ordre de transfert entre les sections	25 220,00	25 220,00	0,00	
458101	opération pour compte de tiers	20 000,00	20 000,00	0,00	
001	Solde de la section d'investissement reporté		101 843,99	101 843,99	100,00%
Total		719 434,00 €	1 301 772,14 €	296 805,64 €	22,80%

Il n'y a pas eu de titres émis en recettes d'investissement.

3.3.4/ Les résultats du compte administratif :

Le résultat de la section de fonctionnement s'établit à 985 107,5 €.

- Il comprend :
 - Le résultat de la gestion 2020 : +404 k€
 - L'intégration des syndicats dissous : + 582 K€

En investissement : le besoin de financement est de 311 475,64 €

- Il comprend
 - Le résultat de la gestion 2020 : -194,9 k€
 - Le résultat des syndicats dissous : -101,8 k€
 - Le solde des restes à réaliser : 14,6 k€

Il est constaté un écart entre le compte de gestion et le compte administratif, les résultats du syndicat du Girondan ayant été intégrés par le trésor public sur le budget eau en régie alors qu'il aurait dû l'être sur le budget eau en DSP. Par ailleurs, les résultats du syndicat de Montalieu-Porcieu n'ont pas été intégrés par le trésor public en l'absence de délibération de leur part.

Les opérations d'intégration des résultats des syndicats concernés interviendront courant 2021. Dans l'attente et pour régulariser cet écart de comptabilité, l'affectation du résultat s'appuiera sur le compte de gestion.

En revanche, les résultats de la gestion 2020 résultant de la différence entre les titres et mandats émis sont identiques dans le compte administratif et le compte de gestion.

3.4/ Le budget de l'assainissement en DSP :

3.4.1/ Situation financière :

Le budget de l'assainissement géré en DSP dégage une épargne de gestion égale à 0,95 M€ pour cette première année d'exercice de la compétence.

L'épargne nette s'élève à 0,638 M€. La dette au 31 décembre 2020 s'établissait à 4,967 M€

3.4.2/ Le fonctionnement :

En dépenses de fonctionnement 20,20% des crédits ont été réalisés.

Dépenses de fonctionnement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
011	Charges à caractère général	75 260,00	75 260,00	9 251,54	12,3%
66	Charges financières	130 302,00	178 302,00	104 910,57	58,8%
67	Charges exceptionnelles	3 574,00	3 574,00		0,0%
042	Opération d'ordre de transfert entre les sections	307 893,00	307 893,00		0,0%
Total		517 029,00 €	565 029,00 €	114 162,11 €	20,20%

Les produits de la part intercommunale de la redevance assainissement permettent de dégager les moyens de financement des dépenses d'investissements. Elles se sont élevées à 967 k€ en 2020, niveau sensiblement supérieur aux prévisions budgétaires, sans doute sous estimées.

Recettes de fonctionnement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
70	Produits des services	623 490,00	671 490,00	967 204,84	144,04%
75	Autres produits de gestion courante	13,00	13,00		0,00%
042	Opération d'ordre de transfert entre les sections	73 060,00	73 060,00		0,00%
002	Résultat de fonctionnement reporté		354 731,30		0,00%
Total		696 563,00 €	1 099 294,30 €	967 204,84 €	87,98%

3.4.3/ L'investissement :

En investissement, les dépenses d'équipements se sont élevées à 1,44 M€. Les travaux concernent la STEP de Montalieu-Vercieu et les réseaux associés.

Dépenses d'investissement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
16	Emprunt	247 596,00	247 596,00	214 700,06	86,71%
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00	50 000,00		0,00%
21	Immobilisations corporelles	5 141,00	5 141,00		0,00%
23	Immobilisations en cours	2 524 369,00	5 062 058,49	1 446 463,41	28,57%
040	Opération d'ordre de transfert entre les sections	73 060,00	73 060,00		0,00%
001	Solde de la section d'investissement reporté				
Total		2 900 166,00 €	5 437 855,49 €	1 661 163,47 €	30,55%

Les recettes d'investissement sont essentiellement constituées par un emprunt contracté avant la prise de compétence et mobilisé en début d'année.

Recettes d'investissement					
Chapitre		BP 2020	total prévu 2020	Total réalisé	Taux de réalisation (%)
040	Opération d'ordre de transfert entre les sections	307 893,00	307 893,00		
10	Dotation et fonds diverses en réserves				
13	Subventions d'investissement	522 130,00	522 130,00		
16	Emprunt	1 890 609,00	1 890 609,00	1 490 000,00	78,81%
021	Virement de la section d'investissement	179 534,00	534 265,30	0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	19 840,92	
Total		2 900 166,00 €	3 254 897,30 €	1 509 840,92 €	46,39%

3.4.4/ Les résultats du compte administratif

Le résultat de la section de fonctionnement s'établit à 1 207 774,03€.

- Il comprend :
 - Le résultat de la gestion 2020 : +853,04 k€
 - Le résultat des syndicats dissous : +354,73 k€

En investissement : l'excédent est de 1 404 946,56 €

- Il comprend :
 - Le résultat de la gestion 2020 : -151,32 k€
 - Le résultat des syndicats dissous : 2,182 M€
 - Le solde des restes à réaliser : - 626,68 k€

Il est constaté un écart entre le compte de gestion et le compte administratif, les résultats du syndicat de Montalieu-Porcieu n'ont pas été intégrés par le trésor public en l'absence de délibération de la part de ce syndicat avant sa dissolution.

Les opérations d'intégration des résultats concernés interviendront courant 2021. Dans l'attente et pour régulariser cet écart de comptabilité, l'affectation du résultat s'appuiera sur le compte de gestion.

En revanche, les résultats de la gestion 2020 résultant de la différence entre les titres et mandats émis sont identiques dans le compte administratif et le compte de gestion.

- **Il est proposé au conseil communautaire de voter les comptes de gestion et les comptes administratifs 2020 (Délibérations n°62-2021 à 79-2021).**

4/ L'affectation des résultats 2020 et le budget supplémentaire :

Lors du conseil communautaire du 25 mars dernier, une reprise anticipée des résultats a été effectuée en raison des opérations de régularisation toujours en cours au moment du vote.

Il s'agit désormais d'affecter les résultats définitifs en les intégrant au budget 2021 par la voie du budget supplémentaire.

4.1/ Le budget général :

4.1.1 / Affectation du résultat

Conformément à la stratégie adoptée par le conseil communautaire au mois de mars, il est proposé d'affecter le résultat définitif de 5 588 894,16 € en recettes de fonctionnement au compte 002 et de procéder à une modification de l'autofinancement correspondant.

Le résultat d'investissement est réglementairement repris au compte 001, en recettes pour 11 959 579,27 €

- **Le président propose au conseil communautaire de voter l'affectation des résultats 2020 du budget principal (Délibération n°80-2021).**

4.1.2/ Le budget supplémentaire 2021

Le budget supplémentaire enregistre ces affectations définitives et leur conséquence sur le niveau de l'autofinancement qui s'en trouve augmenté.

- Le virement à la section d'investissement évolue en passant de 3 460 450 € à 4 053 071,87 € soit une hausse de 592 621,87 € ;
- Une inscription complémentaire de 1 141 085,07 € au chapitre 23, travaux en cours, en dépenses d'investissement permet d'équilibrer la section d'investissement.

Le budget supplémentaire s'établit de la manière suivante :

Recettes de fonctionnement					
Chapitre		Budget primitif 2021	Budget supplémentaire 2021	Total	Evolution BP 2021 / BS 2021
70	Produits des services	979 760,00		979 760,00	0,00%
73	Impôts et taxes	27 848 033,00		27 848 033,00	0,00%
74	Subventions et participations	6 540 751,00		6 540 751,00	0,00%
75	Autres produits de gestion courante	228 987,71		228 987,71	0,00%
77	Recettes exceptionnelles	161 536,00		161 536,00	0,00%
013	Atténuations de charge	30 000,00		30 000,00	0,00%
002	Résultat de fonctionnement reporté	4 996 272,29	592 621,87	5 588 894,16	11,86%
Total		40 785 340,00 €	592 621,87	41 377 961,87 €	1,45%

Dépenses de fonctionnement					
Chapitre		Budget primitif 2021	Budget supplémentaire 2021	Total	Evolution BP 2021 / BS 2021
011	Charges à caractère général	4 127 636,00	-1 810,00	4 125 826,00	-0,04%
012	Charges de personnel	8 500 000,00		8 500 000,00	0,00%
014	Atténuations de produits	10 222 970,00		10 222 970,00	0,00%
65	Autres charges de gestion courante	12 248 579,00	1 810,00	12 250 389,00	0,01%
66	Charges financières	31 390,00		31 390,00	0,00%
67	Charges exceptionnelles	682 876,00		682 876,00	0,00%
042	Opération d'ordre de transfert entre les sections	1 511 439,00		1 511 439,00	0,00%
023	Virement à la section d'investissement	3 460 450,00	592 621,87	4 053 071,87	17,13%
Total		40 785 340,00 €	592 621,87 €	41 377 961,87 €	1,45%

Recettes d'investissement					
Chapitre		Budget primitif 2021	Budget supplémentaire 2021	Total	Evolution BP 2021 / BS 2021
024	Produit de cessions	1 050 000,00		1 050 000,00	0,00%
040	Opération d'ordre de transfert entre les sections	1 511 439,00		1 511 439,00	0,00%
10	Dotation et fonds diverses en réserves	800 000,00		800 000,00	0,00%
13	Subventions d'investissement	2 051 337,93		2 051 337,93	0,00%
21	Immobilisations corporelles				
458206	Opération pour compte de tiers	0,00		0,00	
27	Autres immobilisations financières	300 000,00		300 000,00	0,00%
021	Virement de la section d'investissement	3 460 450,00	592 621,87	4 053 071,87	17,13%
001	Solde de la section d'investissement reporté	11 411 116,07	548 463,20	11 959 579,27	4,81%
Total		20 584 343,00 €	1 141 085,07 €	21 725 428,07 €	5,54%

Dépenses d'investissement					
Chapitre		Budget primitif 2021	Budget supplémentaire 2021	Total	Evolution BP 2021 / BS 2021
13	Subventions d'investissements	30 000,00		30 000,00	0,00%
16	Emprunt	193 267,13		193 267,13	0,00%
20	Immobilisations incorporelles	923 650,00		923 650,00	0,00%
21	Immobilisations corporelles	3 850 718,00		3 850 718,00	0,00%
23	Immobilisations en cours	14 507 324,87	1 141 085,07	15 648 409,94	7,87%
26	Participations et créances	6 000,00		6 000,00	0,00%
27	Autres immobilisations financières	310 000,00		310 000,00	0,00%
458106	Opération pour compte de tiers	0 €		0 €	
204	Subventions d'investissement versées	763 383,00 €		763 383,00 €	0,00%
Total		20 584 343,00 €	1 141 085,07	21 725 428,07 €	5,54%

- Le président propose au conseil communautaire de voter le budget supplémentaire 2021 du budget principal (Délibération n°81-2021).

4.2/ Les budgets annexes économie :

4.2.1/ Le budget annexe zones d'activités du Pays des Couleurs

- Affectation du résultat :

Suite aux opérations de régularisation de clôture, le résultat de fonctionnement définitif en excédent s'élève à 85 987,88 €.

A l'inverse, l'excédent d'investissement est en baisse de 660 030,84 €.

Ainsi, il est proposé d'affecter de façon définitive :

- Au compte 002 en recettes de fonctionnement le résultat cumulé de 85 987,88 €
- Au compte 001 en recettes d'investissement le résultat cumulé de 747 927,92 €.

- Le président propose au conseil communautaire de voter l'affectation des résultats 2020 du budget annexe zones d'activités du Pays des Couleurs (Délibération n°82-2021).

- Le budget supplémentaire 2021 :

Le budget supplémentaire constate ces affectations définitives :

- Une inscription complémentaire de 92 600 € au chapitre 011, en dépenses de fonctionnement, permettant d'équilibrer la section de fonctionnement.
- Une diminution des crédits, en dépenses d'investissement au chapitre 16.

Le budget supplémentaire s'établit de la manière suivante :

Recettes de fonctionnement					
Chapitre		Budget primitif 2021	Budget supplémentaire 2021	Total	Evolution BP 2021 / BS 2021
70	Produits des services	88 000,00		88 000,00	0,00%
73	Impôts et taxes				
74	Subventions et participations				
75	Autres produits de gestion courante	8 499,70		8 499,70	0,00%
77	Recette exceptionnelles				
042	Opération d'ordre de transfert entre les sections	3 526 808,09		3 526 808,09	0,00%
013	Atténuations de charge				
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	85 987,88	85 987,88	
Total		3 623 307,79 €	85 987,88 €	3 709 295,67 €	2,37%

Dépenses de fonctionnement					
Chapitre		Budget primitif 2021	Budget supplémentaire 2021	Total	Evolution BP 2021 / BS 2021
011	Charges à caractère général	372 887,58	92 600,00	465 487,58	24,83%
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00		1 000,00	0,00%
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
042	Opération d'ordre de transfert entre les sections	3 242 808,09		3 242 808,09	0,00%
002	Résultat de fonctionnement reporté	6 612,12	-6 612,12	0,00	-100,00%
023	Virement à la section d'investissement				
Total		3 623 307,79 €	85 987,88 €	3 709 295,67 €	2,37%

Recettes d'investissement					
Chapitre		Budget primitif 2021	Budget supplémentaire 2021	Total	Evolution BP 2021 / BS 2021
040	Opération d'ordre de transfert entre les sections	3 242 808,09		3 242 808,09	0,00%
021	Virement de la section d'investissement				
001	Solde de la section d'investissement reporté	1 407 958,76	-660 030,84	747 927,92	-46,88%
Total		4 650 766,85 €	-660 030,84 €	3 990 736,01 €	-14,19%

Dépenses d'investissement					
Chapitre		Budget primitif 2021	Budget supplémentaire 2021	Total	Evolution BP 2021 / BS 2021
16	Emprunt	1 123 958,76	-660 030,84	463 927,92	-58,72%
040	Opération d'ordre de transfert entre les sections	3 526 808,09		3 526 808,09	0,00%
Total		4 650 766,85 €	-660 030,84 €	3 990 736,01 €	-14,19%

- Le président propose au conseil communautaire de voter le budget supplémentaire 2021 du budget annexe zones d'activités du Pays des Couleurs (Délibération n°83-2021).

4.2.2/ Le budget annexe zones d'activités de l'Isle Crémieu

- L'affectation du résultat

Suite aux opérations de régularisation de clôture, l'excédent de fonctionnement est en baisse de 276 225 €. A l'inverse, l'excédent d'investissement est en hausse de 276 225 €.

Ainsi, il est proposé d'affecter de façon définitive :

- Au compte 002 en recettes de fonctionnement le résultat cumulé de 215 947,06 €
- Au compte 001 en recettes d'investissement le résultat cumulé pour 720 257,12 €.

- Le président propose au conseil communautaire de voter l'affectation des résultats 2020 du budget annexe zones d'activités de l'Isle Crémieu (Délibération n°84-2021).

- Le budget supplémentaire 2021

Le budget supplémentaire constate ces affectations définitives et le virement à la section d'investissement diminue en passant de 321 171,88 € à 44 946,88 €.

Recettes de fonctionnement					
Chapitre		Budget primitif 2021	Budget supplémentaire 2021	Total	Evolution BP 2021 / BS 2021
70	Produits des services	230 000,00		230 000,00	0,00%
042	Opération d'ordre de transfert entre les sections	117 196,00		117 196,00	0,00%
002	Résultat de fonctionnement reporté	492 172,06	-276 225,00	215 947,06	-56,12%
Total		839 368,06 €	-276 225,00 €	563 143,06 €	-32,91%

Dépenses de fonctionnement					
Chapitre		Budget primitif 2021	Budget supplémentaire 2021	Total	Evolution BP 2021 / BS 2021
011	Charges à caractère général	165 000,00		165 000,00	0,00%
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00		1 000,00	0,00%
67	Charges exceptionnelles	5 000,00		5 000,00	0,00%
042	Opération d'ordre de transfert entre les sections	347 196,18		347 196,18	0,00%
023	Virement à la section d'investissement	321 171,88	-276 225,00	44 946,88	-86,01%
Total		839 368,06 €	-276 225,00 €	563 143,06 €	-32,91%

Recettes d'investissement					
Chapitre		Budget primitif 2021	Budget supplémentaire 2021	Total	Evolution BP 2021 / BS 2021
040	Opération d'ordre de transfert entre les sections	347 196,18		347 196,18	0,00%
021	Virement de la section d'investissement	321 171,88	-276 225,00	44 946,88	-86,01%
001	Solde de la section d'investissement reporté	444 032,12	276 225,00	720 257,12	62,21%
Total		1 112 400,18 €	0,00 €	1 112 400,18 €	0,00%

Dépenses d'investissement					
Chapitre		Budget primitif 2021	Budget supplémentaire 2021	Total	Evolution BP 2021 / BS 2021
16	Emprunt	995 204,18		995 204,18	0,00%
040	Opération d'ordre de transfert entre les sections	117 196,00		117 196,00	0,00%
Total		1 112 400,18 €	0,00 €	1 112 400,18 €	0,00%

- Le président propose au conseil communautaire de voter le budget supplémentaire 2021 du budget annexe zones d'activités de l'Isle Crémieu (Délibération n°85-2021).

4.2.3/ Le budget annexe zone d'activités du Rondeau

- L'affectation du résultat

Le résultat de fonctionnement repris de façon anticipée au budget primitif n'a pas évolué. Aussi, convient-il d'affecter de manière définitive ce résultat s'élevant à 349 218, 22 € au compte 002 en recettes de fonctionnement.

- Le président propose au conseil communautaire de voter l'affectation des résultats 2020 du budget annexe Zone d'activités du Rondeau (Délibération n°86-2021).

Les inscriptions budgétaires du budget primitif étant inchangées, il n'y a pas lieu de procéder au vote d'un budget supplémentaire.

4.2.4/ Le budget annexe construction location de bâtiments industriels

- L'affectation du résultat

Suite aux opérations de régularisation de clôture, le résultat de fonctionnement, en déficit, est en hausse et celui d'investissement, à l'inverse, en déficit, est en baisse. Ainsi, il est proposé d'affecter de façon définitive :

- Au compte 002 en dépenses de fonctionnement pour 151 814,39 €
- Au compte 001 en dépenses d'investissement pour 118 054,43 €.

● **Le président propose au conseil communautaire de voter l'affectation des résultats 2020 du budget annexe construction location de bâtiments industriels (Délibération n°87-2021).**

- Le budget supplémentaire 2021

Le budget supplémentaire constate ces affectations définitives. Le résultat de fonctionnement reporté en dépenses passe de 115 476,39 € à 151 814,39 € et le solde de la section d'investissement reporté de 150 900,43 € à 118 054,43 €.

Dépenses de fonctionnement					
Chapitre		Budget primitif 2021	Budget supplémentaire 2021	Total	Evolution BP 2021 / BS 2021
011	Charges à caractère général	18 000,61		18 000,61	0,0%
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00		5 000,00	0,0%
042	Opération d'ordre de transfert entre les sections	102 753,00		102 753,00	0,0%
002	Résultat de fonctionnement reporté	115 476,39	36 338,00	151 814,39	31,5%
Total		241 230,00 €	36 338,00 €	277 568,00 €	15,1%
Recettes de fonctionnement					
Chapitre		Budget primitif 2021	Budget supplémentaire 2021	Total	Evolution BP 2021 / BS 2021
74	Subventions et participations	180 737,00	36 338,00	217 075,00	20,11%
75	Autres produits de gestion courante	60 493,00		60 493,00	0,00%
77	Recette exceptionnelles				
Total		241 230,00 €	36 338,00 €	277 568,00 €	15,06%
Dépenses d'investissement					
Chapitre		Budget primitif 2021	Budget supplémentaire 2021	Total	Evolution BP 2021 / BS 2021
16	Emprunt	4 000,57		4 000,57	0,00%
23	Immobilisations en cours				
001	Solde de la section d'investissement reporté	150 900,43	-32 846,00	118 054,43	-21,77%
Total		154 901,00 €	-32 846,00 €	122 055,00 €	-21,20%
Recettes d'investissement					
Chapitre		Budget primitif 2021	Budget supplémentaire 2021	Total	Evolution BP 2021 / BS 2021
024	Produit de cessions				
040	Opération d'ordre de transfert entre les sections	102 753,00		102 753,00	0,00%
16	Emprunt	52 148,00	-32 846,00	19 302,00	-62,99%
Total		154 901,00 €	-32 846,00 €	122 055,00 €	-21,20%

● **Le président propose au conseil communautaire de voter le budget supplémentaire 2021 du budget annexe construction location de bâtiments industriels (Délibération n°88-2021).**

Les inscriptions budgétaires du budget primitif étant inchangées, il n'y a pas lieu de procéder au vote d'un budget supplémentaire.

4.3/ Le budget de l'assainissement en régie :

4.3.1/ L'affectation du résultat

Le résultat de fonctionnement de ce budget s'établit à 3 233 756,07 €.

Le besoin de financement de la section d'investissement devant être couvert par l'excédent de fonctionnement s'établit à 1 966 096,25€.

Il est proposé d'affecté le reliquat au compte 002 en recettes d'investissement après couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Il est proposé d'affecter les résultats définitifs de la manière suivante

- Affectation au compte 1068 en recettes d'investissement pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement : 1 966 096,25 € .
- Affectation au compte 002 en recettes de fonctionnement : 1 267 659,82 € .

Le résultat repris en dépenses d'investissement au compte 001 est de 2 546 061,35 € .

- **Le président propose au conseil communautaire de voter l'affectation des résultats 2020 du budget annexe Assainissement en régie (Délibération n°89-2021).**

4.3.2 / Le budget supplémentaire 2021

Le budget supplémentaire intègre ces résultats.

Par ailleurs, une modification de l'inscription budgétaire doit intervenir sur le chapitre 16, emprunt et dettes assimilés, en dépenses d'investissement pour tenir compte du remboursement en une fois de deux emprunts pour un montant de 1,350 millions d'euros.

L'annuité totale 2021 est en conséquence portée à 2 millions d'euros contre 650 k€ au budget primitif. Il s'agit de deux prêts contractualisés avant la prise de compétence par la communauté de communes.

L'équilibre de la section d'investissement s'en trouve modifiée et notamment les conditions de financement des 8,5 millions d'euros de travaux inscrits au budget primitif.

Pour prendre en compte cette inscription ainsi que le différentiel entre le résultat repris par anticipation lors du budget primitif et le résultat définitif, le montant de l'emprunt inscrit au chapitre 16 est porté à 7,12 M€ contre 5,7 M€ précédemment.

Le budget supplémentaire s'établit de la manière suivante :

Recettes de fonctionnement					
Chapitre		Budget primitif 2021	Budget supplémentaire 2021	Total	Evolution BP 2021 / BS 2021
70	Produits des services	3 671 429,62		3 671 429,62	0,00%
74	Subventions et participations	93 000,00		93 000,00	0,00%
75	Autres produits de gestion courante	4 000,00		4 000,00	0,00%
77	Recette exceptionnelles	42 450,00		42 450,00	0,00%
013	Atténuations de charge	5 000,00		5 000,00	0,00%
042	Opération d'ordre de transfert entre les sections	744 369,00		744 369,00	0,00%
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 324 606,38	-56 946,56	1 267 659,82	-4,30%
Total		5 884 855,00 €	-56 946,56 €	5 827 908,44 €	-0,97%

Dépenses de fonctionnement					
Chapitre		Budget primitif 2021	Budget supplémentaire 2021	Total	Evolution BP 2021 / BS 2021
011	Charges à caractère général	1 214 300,00		1 214 300,00	0,0%
012	Charges de personnel	693 300,00		693 300,00	0,0%
014	Atténuations de produits	215 252,00		215 252,00	0,0%
65	Autres charges de gestion courante	334 694,95		334 694,95	0,0%
66	Charges financières	292 839,00		292 839,00	0,0%
67	Charges exceptionnelles	26 440,00		26 440,00	0,0%
042	Opération d'ordre de transfert entre les sections	1 564 926,00		1 564 926,00	0,0%
023	Virement à la section d'investissement	1 543 103,05	-56 946,56	1 486 156,49	-3,7%
Total		5 884 855,00 €	-56 946,56 €	5 827 908,44 €	-1,0%

Recettes d'investissement					
Chapitre		Budget primitif 2021	Budget supplémentaire 2021	Total	Evolution BP 2021 / BS 2021
10	Dotation et fonds diverses en réserves	2 561 619,21	34 477,04	2 596 096,25	1,35%
040	Opération d'ordre de transfert entre les sections	1 564 926,00		1 564 926,00	0,00%
13	Subventions d'investissement	1 238 652,00		1 238 652,00	0,00%
16	Emprunt	5 721 689,74	1 407 587,56	7 129 277,30	24,60%
021	Virement de la section d'investissement	1 543 103,05	-56 946,56	1 486 156,49	-3,69%
001	Solde de la section d'investissement reporté				
Total		12 629 990,00 €	1 385 118,04 €	14 015 108,04 €	10,97%

Dépenses d'investissement					
Chapitre		Budget primitif 2021	Budget supplémentaire 2021	Total	Evolution BP 2021 / BS 2021
16	Emprunt	650 971,00	1 350 641,00	2 001 612,00	207,48%
040	Opération d'ordre de transfert entre les sections	744 369,00		744 369,00	0,00%
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00		10 000,00	0,00%
21	Immobilisations corporelles	165 500,00		165 500,00	0,00%
23	Immobilisations en cours	8 547 565,69	0,00	8 547 565,69	0,00%
001	Solde de la section d'investissement reporté	2 511 584,31	34 477,04	2 546 061,35	1,37%
Total		12 629 990,00 €	1 385 118,04 €	14 015 108,04 €	10,97%

- Le président propose au conseil communautaire de voter le budget supplémentaire 2021 du budget assainissement en régie (Délibération n°90-2021).

4.4 / Le budget de l'eau en régie :

- L'affectation du résultat

Après prise en compte du compte de gestion, il est proposé de procéder à l'affectation dans les conditions suivantes

- Affectation au compte 1068 en recettes d'investissement : 1 383 892,69 €
- Affectation au compte 002 en recettes de fonctionnement : 2 075 839,03 €

Le résultat repris en recettes d'investissement au compte 001 est de 1 421 274,55 €

- Le président propose au conseil communautaire de voter l'affectation des résultats 2020 du budget de l'eau en régie (Délibération n°91-2021).

- Le budget supplémentaire 2021


Au regard de l'ensemble de ces éléments, le budget supplémentaire s'établit de la manière suivante :

Recettes de fonctionnement					
Chapitre		Budget primitif 2021	Budget supplémentaire 2021	Total	Evolution BP 2021 / BS 2021
70	Produits des services	4 507 780,32		4 507 780,32	0,00%
74	Subventions et participations	11 894,00		11 894,00	0,00%
75	Autres produits de gestion courante	27 435,00		27 435,00	0,00%
77	Recette exceptionnelles				
042	Opération d'ordre de transfert entre les sections	710 911,00		710 911,00	0,00%
002	Résultat de fonctionnement reporté	2 095 253,68	-19 414,65	2 075 839,03	-0,93%
Total		7 353 274,00 €	-19 414,65 €	7 333 859,35 €	-0,26%

Dépenses de fonctionnement					
Chapitre		Budget primitif 2021	Budget supplémentaire 2021	Total	Evolution BP 2021 / BS 2021
011	Charges à caractère général	1 482 885,00		1 482 885,00	0,00%
012	Charges de personnel	1 534 000,00		1 534 000,00	0,00%
014	Atténuations de produits	490 194,00		490 194,00	0,00%
65	Autres charges de gestion courante	27 500,00		27 500,00	0,00%
66	Charges financières	165 706,00		165 706,00	0,00%
67	Charges exceptionnelles	100 500,00		100 500,00	0,00%
042	Opération d'ordre de transfert entre les sections	1 425 495,00		1 425 495,00	0,00%
023	Virement à la section d'investissement	2 126 994,00	-19 414,65	2 107 579,35	-0,91%
Total		7 353 274,00 €	-19 414,65 €	7 333 859,35 €	-0,26%

Recettes d'investissement					
Chapitre		Budget primitif 2021	Budget supplémentaire 2021	Total	Evolution BP 2021 / BS 2021
040	Opération d'ordre de transfert entre les sections	1 425 495,00		1 425 495,00	0,00%
041	Opération patrimoniale				
10	Dotation et fonds diverses en réserves	1 446 835,04		1 446 835,04	0,00%
13	Subventions d'investissement	160 000,00		160 000,00	0,00%
16	Emprunt				
23	Immobilisations en cours				
27	Autres immobilisations financières				
021	Virement de la section d'investissement	2 126 994,00	-19 414,65	2 107 579,35	-0,91%
001	Solde de la section d'investissement reporté	1 442 829,96	-21 555,41	1 421 274,55	-1,49%
Total		6 602 154,00 €	-40 970,06 €	6 561 183,94 €	-0,62%

Dépenses d'investissement					
Chapitre		Budget primitif 2021	Budget supplémentaire 2021	Total	Evolution BP 2021 / BS 2021
040	Opération d'ordre de transfert entre les sections	660 911,00		660 911,00	0,00%
041	Opérations patrimoniales	50 000,00		50 000,00	0,00%
16	Emprunt	332 000,00		332 000,00	0,00%
20	Immobilisations incorporelles	126 000,00		126 000,00	0,00%
21	Immobilisations corporelles	389 390,00		389 390,00	0,00%
23	Immobilisations en cours	5 043 853,00	-40 970,06	5 002 882,94	-0,81%
27	Autres immobilisations financières				
Total		6 602 154,00 €	-40 970,06 €	6 561 183,94 €	-0,62%

 Le président propose au conseil communautaire de voter le budget supplémentaire 2021 du budget annexe de l'eau en régie (Délibération n°92-2021).

4.5/ Le budget de l'eau en délégation de services publics (DSP)

Après prise en compte du compte de gestion et correction des résultats des syndicats, le résultat de fonctionnement de ce budget s'établit à 402 769,36 € et à -194 961,65 € en investissement.

Le compte administratif 2020 et le compte de gestion sont en décalage, les résultats du syndicat du Girondan ayant été intégrés sur le budget de l'eau en régie par le trésor public et non sur le budget DSP.

Des régularisations pourront intervenir en 2021, en accord avec le trésorier.

Le résultat repris au budget primitif 2020 s'étant appuyé sur le compte de gestion, la mise en conformité des deux comptabilités du trésorier et de l'ordonnateur a été effectuée.

Il est donc proposé d'affecter les résultats 2020 de la manière suivante :

- Affectation au compte 1068 en recettes d'investissement : 209 631,65 €
- Affectation au compte 002 en recettes de fonctionnement : 193 137,71 €

Le résultat repris en dépenses d'investissement au compte 001 est de 194 961,65 €

- **Le président propose au conseil communautaire de voter l'affectation des résultats 2020 du budget de l'eau en DSP (Délibération n°93-2021).**

Les inscriptions budgétaires du budget primitif étant inchangées, il n'y a pas lieu de procéder au vote d'un budget supplémentaire.

4.6/ Le budget de l'assainissement en DSP

Après prise en compte du compte de gestion et correction des résultats des syndicats, le résultat de fonctionnement de ce budget s'établit à 853 042,73€ et le besoin de financement de la section d'investissement à 778 011,63 €.

Le compte administratif 2020 est en décalage avec le compte de gestion, les résultats des syndicats dissous n'ayant pu être intégrés par le trésor public sur l'exercice écoulé. **Les résultats de ces syndicats seront repris au cours de l'exercice 2021.**

Le résultat repris au budget primitif 2020 s'étant appuyé sur le compte de gestion, la mise en conformité entre la comptabilité de l'ordonnateur et celle du trésorier a été effectuée.

Il est proposé d'affecter les résultats définitifs de la manière suivante :

- Affectation au compte 1068 en recettes d'investissement pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement : 778 011, 63€
- Affectation au compte 002 en recettes de fonctionnement : 75 031,10 €

Le résultat repris en dépenses d'investissement au compte 001 est de 151 322,55€ .

- **Le président propose au conseil communautaire de voter l'affectation des résultats 2020 du budget Assainissement en DSP (Délibération n°94-2021).**

Les inscriptions budgétaires du budget primitif étant inchangées, il n'y a pas lieu de procéder au vote d'un budget supplémentaire.

2. Election de représentants des Balcons du Dauphiné au Syndicat de Défense Contre les Eaux du Haut Rhône (SYDCEHR)


→ **Rapporteur : le président**

RAPPORT

Le conseil communautaire a procédé à l'élection de ses représentants au SYDCEHR le 17 septembre dernier.

Suite au décès de monsieur Daniel Michoud, maire des Avenières Veyrins-Thuellin et membre du SYDCEHR, il convient de procéder à l'élection d'un nouveau représentant.

Le président propose les candidatures de XX comme titulaires et suppléants.

 **Le président propose au conseil communautaire d'élire XX en tant que représentants de l'intercommunalité au sein du SYDCEHR.**

3. Election de représentants au Syndicat Intercommunal des Marais (SIM) de Morestel

➔ **Rapporteur : le président**

RAPPORT

Le conseil communautaire a procédé à l'élection de ses représentants au SIM de Morestel le 23 juillet dernier.

Suite au décès de monsieur Daniel Michoud, maire des Avenières Veyrins-Thuellin et membre du SIM de Morestel, il convient de procéder à l'élection d'un nouveau représentant.

Le président propose la candidature de XX.

 **Le président propose au conseil communautaire d'élire XX en tant que représentant de l'intercommunalité au sein du SIM de Morestel.**

4. Election de représentants au Syndicat des eaux des Abrets


Rapporteur : le président

RAPPORT

Le conseil communautaire a procédé à l'élection de ses représentants au syndicat des eaux des Abrets et alentours le 23 juillet dernier.

Suite au décès de monsieur Daniel Michoud, maire des Avenières Veyrins-Thuellin et membre de ce syndicat, il convient de procéder à l'élection d'un nouveau représentant.

Le président propose la candidature de XX.

 **Le président propose au conseil communautaire d'élire XX en tant que représentant de l'intercommunalité au sein du syndicat des eaux des Abrets.**

5. Election de représentants au Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné (SYMBORD)

→ Rapporteur : le président

RAPPORT

Le conseil communautaire a procédé à l'élection de ses représentants au SYMBORD le 23 juillet dernier.

Messieurs Daniel Michoud et Jean-Pierre Marcel font partie de ces représentants.

Suite au décès de monsieur Michoud et au renouvellement du conseil municipal de la commune de Hières sur Amby, il convient de procéder à l'élection de deux nouveaux représentants au SYMBORD ;

Le président propose la candidature de XX et de XX.

 **Le président propose au conseil communautaire d'élire XX et XX en tant que représentants de l'intercommunalité au sein du SYMBORD.**

6. Election de représentants au comité directeur de l'EPIC Tourisme

→ Rapporteur : le président


RAPPORT

Le conseil communautaire a procédé à l'élection de ses représentants au comité directeur de l'EPIC le 19 septembre dernier.

Monsieur Jean-Pierre Marcel fait partie de ces représentants.

Suite au renouvellement du conseil municipal de la commune de Hières sur Amby, il convient de procéder à l'élection d'un nouveau représentant au comité directeur de l'EPIC Tourisme des Balcons du Dauphiné.

Le président propose les candidatures de XX.

 **Le président propose au conseil communautaire d'élire XX en tant que représentant de l'intercommunalité au sein du comité directeur de l'EPIC Tourisme des Balcons du Dauphiné.**

7. Election d'un représentant au conseil d'exploitation de la régie des eaux des Balcons du Dauphiné

→ Rapporteur : le président

RAPPORT

Le conseil communautaire a procédé à l'élection de ses représentants au conseil d'exploitation de la régie des eaux des Balcons du Dauphiné le 21 octobre dernier.

Suite au renouvellement du conseil municipal de la commune de Hières sur Amby, il convient de procéder à l'élection d'un nouveau représentant au conseil d'exploitation de la régie des eaux des Balcons du Dauphiné.

Le président propose la candidature de XX.

 **Le président propose au conseil communautaire d'élire XX en tant que représentant de l'intercommunalité au sein du conseil d'exploitation de la régie des eaux des Balcons du Dauphiné.**

Décisions prises par le président dans le cadre de sa délégation du 01/05/2021 au 31/05/2021

	Objet	Recette	Dépenses	Sans impact financier
81	Signature du marché relatif à la mission de contrôle préalable à la réception relative aux travaux d'assainissement et renouvellement eau potable Chamagnieu - Visi38		23 937,84 € TTC	
82	Signature du marché relatif à la mission de contrôle préalable à la réception relative aux travaux d'assainissement et renouvellement eau potable Chamagnieu		40 618,32 € TTC	

8. Contrat de relance et de transition écologique

→ **Rapporteur : monsieur Gehin, vice-président en charge de l'environnement et de la transition écologique**

RAPPORT

En novembre 2020, le premier ministre a sollicité l'ensemble des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) français pour signer des Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) sur la période du mandat 2021-2026. Ces CRTE ont vocation à mobiliser les mesures du plan de relance et à ancrer la transition écologique et la cohésion sociale au cœur des projets des territoires.

Dans le cadre de la constitution du CRTE, les Balcons du Dauphiné ont souhaité s'inscrire dans une démarche territoriale participative et intégratrice. Le CRTE participe ainsi d'une -démarche territoriale globale mobilisant les autres démarches (Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), Convention Territoriale Globale (CTG), Programme local de l'Habitat (PLH)...) et associant les communes, afin, de construire une photographie de la situation actuelle, organisée autour de 4 objectifs stratégiques. Cette étape est essentielle au lancement d'une démarche de constitution à venir d'un projet de territoire intercommunal.

Une méthode participative et une opportunité de faire du lien pour "mettre en récit" les projets du territoire

- La méthode de travail s'est appuyée sur une coopération renforcée avec les communes

Les communes ont été informées et sollicitées pour faire remonter les différents projets. Un "tableau matriciel" croisant objectifs opérationnels / objectifs stratégiques / domaines principaux et secondaires a permis d'identifier plus de 200 projets (communes, intercommunalité, privés). De nombreuses convergences en sont ressorties (réhabilitation thermique des bâtiments, développement des services enfance/jeunesse/personnes âgées...) permettant de dégager une vision partagée des enjeux et besoins du territoire. Ce travail de capitalisation permet de donner du sens, d'assurer et valoriser la cohérence des projets des communes et de l'intercommunalité :

- Les échanges ont été nourris avec les partenaires : État et conseil départemental (bilan des subventions accordées, intégration des plans départementaux...)
- Un lien a été assuré avec le conseil de développement pour une concertation/consultation sur l'élaboration du projet de territoire

Ce travail participatif et concerté a profité du nouveau processus décisionnel des Balcons du Dauphiné qui entend notamment rapprocher l'intercommunalité des communes : 22 comités de travail thématiques formulant des propositions... analysées par une commission transversale composée de 4 collègues... transmettant ses recommandations au bureau puis au conseil communautaire.

Le diagnostic : les Balcons du Dauphiné, un territoire en plein développement sous pression.

Le territoire des Balcons du Dauphiné se situe «au carrefour du système urbain régional», à proximité de la métropole lyonnaise et de plusieurs agglomérations importantes (CAPI, agglomération pontoise, Chambéry...).

Les enjeux de développement sont fortement liés aux dynamiques démographiques, résidentielles et économiques qui résultent de cette proximité ainsi qu'aux différents projets portés sur ces territoires. Ils sont à la fois porteurs d'attractivité mais génèrent également des pressions, notamment foncières et environnementales, qu'il faut maîtriser.

7 enjeux prioritaires, répondant à 4 objectifs stratégiques et participant d'une ambition transversale

- Du diagnostic territorial ressortent 7 principaux enjeux :
 - Enjeu 1 : concilier l'accroissement de population avec le maintien des caractéristiques patrimoniales et paysagères du territoire ;
 - Enjeu 2 : allier qualité et réponse à tous les besoins en matière d'habitat ;
 - Enjeu 3 : réduire la dépendance à l'automobile / accompagner le développement d'une offre alternative de déplacements ;
 - Enjeu 4 : un système économique en mutation, allier développement métropolitain et développement local ;
 - Enjeu 5 : infrastructures et équipements, adapter le territoire ;

- Enjeu 6 : énergie, climat, tendre vers un territoire à énergie positive et anticiper l'adaptation au changement climatique ;
 - Enjeu 7 : biodiversité, écosystèmes et paysages, un patrimoine exceptionnel à préserver et valoriser, support de développement.
- L'ensemble de ces enjeux répondent à 4 objectifs stratégiques :
 - Adapter le territoire et anticiper : besoins d'aujourd'hui et de demain ;
 - Transformer le territoire, les usages et les pratiques : changer / accompagner les transitions (écologique, sociale, démocratique...);
 - Préserver les ressources (naturelles, budgétaires...);
 - Accompagner la population, les élus, les partenaires. Favoriser les coopérations (internes et externes).
 - Ces enjeux et leurs objectifs s'inscrivent dans l'ambition structurante de l'intercommunalité :

“Accompagner les transitions du territoire (écologique, démocratique, sociale) pour le développement durable du territoire en s'appuyant sur des services de qualité et en préservant les ressources”

Des orientations et des actions à court, moyen et long termes pour répondre aux enjeux : vers les fiches projets et leurs fiches actions

- 10 fiches orientations sont proposées en lien avec les principaux enjeux définis par les Balcons du Dauphiné. 13 fiches actions (en rouge) sont reliées aux fiches orientations et concrétisent à court terme (2021/2022) la mise en œuvre de ceux-ci.

 **Le président propose au conseil communautaire d'adopter le CRTE présenté.**

9. Approbation des conditions financières relatives à la sortie de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné du Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND)

➔ **Rapporteur : monsieur Spitzner, vice-président en charge des déchets et de l'économie circulaire**

RAPPORT

Le vice-président en charge des déchets et de l'économie circulaire rappelle que la communauté de communes a exprimé son souhait, par voie de délibération, de sortir du Syndicat Mixte Nord Dauphiné lors du conseil communautaire du 29 avril 2021 à 65 voix pour et 1 abstention.

Dans la perspective de cette sortie qui concerne à la fois les Balcons du Dauphiné et les Vals du Dauphiné, l'ensemble des membres du syndicat doivent s'entendre sur les conditions financières encadrant cette sortie. A cette fin, un protocole financier annexé à la délibération vient préciser ces conditions.

Celles-ci portent d'une part, sur la répartition des excédents et du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée restant à percevoir, et d'autre part, sur le partage patrimonial.

Dans le premier cas il s'agit de déterminer le montant de la soulte financière et, dans le second cas, celui de la soulte patrimoniale liées au départ des communautés de communes des Balcons du Dauphiné mais aussi des Vals du Dauphiné.

En ce qui concerne la soulte financière, une clé de répartition a été proposée afin de procéder au partage des excédents constatés au 31 décembre 2020, de l'épargne nette prévisionnelle 2021 et à celui du FCTVA. Cette clé correspondant à la moyenne des participations versées au SMND au cours des 5 dernières années ouvre droit à 17% du total des montants évoqués ci-avant. La soulte étant répartie entre les deux EPCI sortants selon le poids de chacun dans les participations annuelles au SMND.

Cette soulte prévisionnelle s'élève à 477 853,12 € pour les Balcons du Dauphiné après répartition avec les Vals du Dauphiné étant précisé que l'épargne prévisionnelle 2021 n'étant pas connue à ce jour, cette somme pourra être modulée.

En ce qui concerne le partage patrimonial, il se fonde sur le partage des biens. Celui-ci porte sur les sièges et leurs matériels, les déchetteries et leurs matériels ainsi que sur les points d'apport volontaire aériens et enterrés. Le parc de véhicule est d'emblée exclu du calcul, considérant que le mode de gestion de la flotte du Sictom de la région de Morestel était incompatible avec un transfert d'une partie du parc du SMND.

Afin de déterminer cette soulte, une valeur économique actualisée de chaque bien concerné a été reconstituée en prenant comme référence des durées d'amortissement adaptées : 20 ans pour les sièges, 30 ans pour les bâtiments des déchetteries et 10 ans pour les points d'apport volontaires.

Enfin, la valeur économique affectable des biens a été comparée à la valeur réellement transférée aux EPCI sortants. Cette valeur affectable étant égale à la valeur économique à laquelle s'applique la clé de répartition de 17%.

Il ressort de cette comparaison que la valeur des biens repris par les communautés de communes sortantes est inférieure à la valeur calculée par application de la clé de répartition mentionnée au paragraphe précédent.

Dans cette configuration, une soulte patrimoniale doit être versée par le SMND aux deux EPCI sortants. Celle-ci s'élève au total à 39 685 €. Elle est de 30 874,93 € pour les Balcons du Dauphiné après répartition avec les Vals du Dauphiné.

La convention financière prévoit les modalités pratiques de versement de ces sommes.

 **Le président propose au conseil communautaire d'adopter le rapport fixant les conditions financières de sortie du syndicat mixte nord Dauphiné.**

10. Demande d'adhésion au Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) de la région de Morestel pour la partie du territoire se retirant du Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND)

➔ **Rapporteur : monsieur Spitzner, vice-président en charge des déchets et de l'économie circulaire**


RAPPORT

Le vice-président en charge des déchets et de l'économie circulaire rappelle que la communauté de communes a exprimé son souhait, par voie de délibération, de sortir du SMND lors du conseil communautaire du 29 avril 2021 à 65 voix pour et 1 abstention.

Ce retrait s'accompagne, dans le même temps, d'une demande d'adhésion, à compter du 1^{er} janvier 2022, au SICTOM de la région de Morestel pour la partie du territoire des Balcons du Dauphiné qui relevait jusqu'alors du périmètre du SMND.

Il revient au conseil communautaire de demander cette adhésion qui concerne les communes suivantes :

- Annoisin-Chatelans
- Chamagnieu
- Chozeau
- Crémieu
- Dizimieu
- Frontonas
- Hières-sur-Amby
- La Balme-les-Grottes
- Leyrieu
- Moras
- Optevoz
- Panossas
- Saint Baudille de la Tour
- Saint Romain de Jalionas
- Siccieu Saint Julien Carizieu
- Soleymieu
- Tignieu-Jameyzieu
- Vernas
- Vertrieu
- Veyssillieu
- Villemoirieu

 **Le président propose au conseil communautaire de demander au SICTOM de la région de Morestel l'adhésion au syndicat pour les communes énumérées ci-dessus.**

11. Demande d'adhésion du SICTOM du Guiers au SICTOM de la région de Morestel

➔ **Rapporteur : monsieur Spitzner, vice-président en charge des déchets et de l'économie circulaire**

RAPPORT

Le vice-président en charge des déchets et de l'économie circulaire rappelle que dans le cadre de l'évolution de l'organisation de la compétence collecte des déchets ménagers et assimilés, il est envisagé que le SICTOM de la région de Morestel voit son périmètre étendu.

Ce périmètre nouveau couvrira :

- le périmètre actuel du syndicat,
- les parties de territoire des communautés de communes des Balcons du Dauphiné et des Vals du Dauphiné relevant jusqu'alors du syndicat mixte nord Dauphiné,
- le territoire couvert par le SICTOM du Guiers.

Pour permettre cette évolution de périmètre, le SICTOM du Guiers demande son adhésion au SICTOM de la région de Morestel et il revient à chaque communauté de communes adhérente de se prononcer sur cette demande d'adhésion.

● Le vice-président en charge des déchets et de l'économie circulaire propose au conseil communautaire de donner un avis favorable à l'adhésion du SICTOM du Guiers au au SICTOM de la région de Morestel.

Décisions prises par le président dans le cadre de sa délégation du 01/05/2021 au 31/05/2021

	Objet	Recettes	Dépenses	Sans impact financier
83	Proposition de raccordement - ZAC Pays des Couleurs - ENEDIS		10 456,56 € TTC	
97	Siège communautaire Arandon-Passins - Entretien des installations de génie climatiques - Société Gillet		4 230,00 € TTC	

Décisions prises par le bureau dans le cadre de sa délégation du 01/05/2021 au 31/05/2021

	Objet	Recettes	Dépenses	Sans impact financier
17	Cession d'une parcelle de terrain à monsieur David Touvé – société David Soudure - Pôle Galilée à Morestel	23 094 € TTC		
18	Cession d'une parcelle de terrain à monsieur Wesley Mentz – couvreur zingueur - Pôle Galilée à Morestel	21 762 € TTC		
19	Cession d'une parcelle de terrain à monsieur Da Silva – parc d'activités du Pays des Couleurs à Arandon-Passins	117 127,20 € TTC		
20	Avenant au marché de maîtrise d'œuvre de Vincent Desvignes ingénierie (VDI) - Évolution du projet d'extension de la ZA du Rondeau et validation du forfait définitif de rémunération		27 870 € TTC	

Services à la population

Décisions prises par le président dans le cadre de sa délégation du 01/05/2021 au 31/05/2021

	Objet	Recette	Dépenses	Sans impact financier
84	Demande de subvention Bébébus - Département de l'Isère	2 744,91 € TTC		
85	Demande de subvention Galopins - Département de l'Isère	5 386,72 € TTC		
86	Demande de subvention Gavroche - Département de l'Isère	3 392,23 € TTC		
87	Demande de subvention Isle aux Bambins - Département de l'Isère	2 104,36 € TTC		
88	Demande de subvention Isle aux Enfants - Département de l'Isère	3 558,21 € TTC		
89	Demande de subvention - Isle aux Loupiots - Département de l'Isère	2 881,20 € TTC		
90	Demande de subvention les Marmousets - Département de l'Isère	7 120,33 € TTC		
91	Demande de subvention Pom'de Reinette - Département de l'Isère	11 665,60 € TTC		
92	Demande de subvention Les Titous - Département de l'Isère	5 842,62 € TTC		
93	Contrat de production avec JMD Production dans le cadre du Festival Solstice de Brangues		14 348 € TTC	
94	Contrat de production avec Jaspir Production dans le cadre du Festival Isle en Scène		4 331 € TTC	
95	Convention d'adhésion au service du paiement en ligne des recettes publiques locales			X
98	Contrat de maintenance du logiciel Pocketo - Abelium Collectivités		630 € TTC	
99	Contrat d'hébergement de l'application Domino Web - Abelium Collectivités		240 € TTC	
100	Contrat de maintenance du logiciel Domino Web - Abelium Collectivités		1 932 € TTC	
101	Contrat d'hébergement de l'application Domino Web - Abelium Collectivités		960 € TTC	
102	Contrat de maintenance du logiciel Domino Web - Abelium Collectivités		2 316 € TTC	
103	Contrat de maintenance du logiciel Tactilo- Abelium Collectivités		810 € TTC	
104	Contrat de maintenance du logiciel Pocketo - Abelium Collectivités		100 € TTC	
105	Contrat d'hébergement de l'application portail familles - Abelium Collectivités		660 € TTC	
106	Contrat de maintenance du logiciel portail familles - Abelium		564 € TTC	

INFORMATIONS – QUESTIONS DIVERSES